Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

2018

N° 137 Décembre

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

La tombe du curé Potrel fait l'objet d'une procédure de gestion	1, 3
Aide financière pour restaurer le patrimoine vernaculaire	2
Inauguration du tombeau collectif des poilus de Montbray morts à la guerre	3
Eco-veille de la randonnée pédestre à Sourdeval-les-Bois	4, 7
Inauguration des deux monuments funéraires en fonte dans le cimetière de Montaigu-les-Bois	5, 8
Exemples de cartels présentés à Montaigu-les-Bois	6

Sommaire :

Un tour d'horizon des activités récemment écoulées dans le val de Sienne.

La tombe du curé, mutilé de 1914-18, harangueur des foules lors des bénédictions de monuments aux morts, menacée

« Infirmier d'un zèle et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Dans la nuit du 19 au 20 août, au milieu de tirs ennemis à obus toxiques, bien qu'incommodé lui-même, n'a pas hésité à porter secours à des camarades intoxiqués puis aux blessés d'une batterie voisine ». C'est ainsi que la première citation qu'il reçut a été formulée au titre de la 31e division, n° 274. Ce n'est pas tout, la deuxième citation, à l'ordre de l'armée s'exprime sous ces mots, je cite « infirmier d'un courage égal à son dévouement et d'un entrain inaltérable, a été grièvement blessé le 23 décembre 1917 à son poste de secours. Amputé de la cuisse droite » (citation à l'ordre de l'armée, n° 6226 « D »). Le curé de Gathemo était de la classe 1898. Il fut mobilisé le 18/4/1915 et affecté comme secrétaire spécial de comptabilité au 46e régiment d'artillerie à Saint-Servan. Il fut ensuite infirmier-aumônier au 46e d'artillerie puis au 246e d'artillerie. Il fit les campagnes de la Somme (septembre-décembre 1916), Laffaux-Sancy (avril-mai 1917), le Mort-Homme (août 1917), l'Alsace (septembre-décembre 1917) jusqu'à ce 23 décembre 1917. Il reçoit la médaille militaire le même jour 23/12/1917. Sa blessure nécessita son amputation et il séjourna à l'hôpital auxiliaire n° 12 de Valence dans la Drôme. Toutes ces informations sont extraites de l'enquête réalisée auprès des intéressés par un formulaire diffusé dans l'union fraternelle du 25 janvier 1918 et l'ensemble des réponses reliées en trois tomes aux ADCA sous la cote 39 W 78. L'abbé Potrel fut après la guerre l'une des deux figures emblématiques, avec l'abbé Le Douarec, des souffrances reçues que l'on appela très souvent lors des manifestations patriotiques ou des inaugurations des monuments aux morts.

La mort du chanoine Joseph, Jacques, Sylvestre Potrel, ancien curé de Cérences, âgé de 72 ans, fils de feu Pierre, Auguste et de feue Aimée, Joséphine Loyer, le 29 avril 1951, au Bourg l'Abbesse à Villedieu (voir aussi l'acte de sépulture dans le registre de catholicité conservé au centre paroissial de Villedieu), fut annoncée par la sonnerie des cloches le matin du 30 avril en l'église de Cérences. L'auteur de la notice dans le bulletin paroissial dudit Cérences (conservé sous la cote du 2 PER 50 aux ADCA à Coutances) s'exprime ainsi « le glas de nos cloches annoncent à la paroisse de Cérences le matin du 30 avril la mort de son ancien curé, toujours si aimé et si estimé ». La veille au soir, vers 20 heures, au terme d'une longue maladie, monsieur le chanoine Potrel, officier de la Légion d'honneur, vice-président des prêtres anciens combattants, avait rendu son âme à Dieu dans sa paroisse natale de Villedieu-les-Poêles où il s'était retiré depuis 1947. Il y était né le 31/12/1878 « dans

Une aide financière pour restaurer le petit patrimoine rural non protégé

Une aide financière pour restaurer le petit patrimoine rural non protégé

Le patrimoine rural, particulièrement riche et diversifié en Normandie, comporte de nombreux enjeux. Témoin d'une longue histoire, il contribue fortement à l'identité de nos territoires et à la qualité de notre cadre de vie. Parfois négligé, dénaturé, victime de la standardisation architecturale au mépris de ses spécificités, il tend à disparaître.

C'est pourquoi, aujourd'hui, il a besoin de toute notre attention.

Objectifs

La **Région Normandie** s'engage aux côtés de la **Fondation du patrimoine, dans le cadre d'une convention pluriannuelle**, pour préserver le patrimoine de notre région. Le but est de défendre et de valoriser un patrimoine en voie de disparition, non protégé en tant que Monument historique, appelé le « patrimoine de proximité ».

Bénéficiaires

◊ personne publique

◊ personne morale de droit privé à but non lucratif (type association) et ayant une mission d'intérêt général.

Projets

Tout le patrimoine vernaculaire : petits édifices fonctionnels, témoignant du passé ou d'une pratique locale révolue

◊ Patrimoine lié à l'eau (ex: lavoir, moulin, puits, fontaine, château d'eau, pont…)

◊ Patrimoine funéraire / commémoratif

◊ Patrimoine industriel

◊ Architecture domestique / agricole (ex: manoir, presbytère, château, maison, grange aux dîmes, halles…)

◊ Edifice de l'administration / de la vie publique (ex: mairie, tribunal, beffroi, poste, école…)

◊ Autres: bornes militaires…

Montant de l'aide

Les dépenses éligibles sont les dépenses de maîtrise d'œuvre et de travaux pour la restauration de l'édifice (clos et couvert), et le cas échéant, les études techniques demandées par le maître d'œuvre.

Chaque dossier fera l'objet d'une instruction par les services de la Fondation du patrimoine. **Le montant sera attribué en fonction des caractéristiques du projet** puis validé par une commission régionale présidée conjointement par la Région et la Fondation du patrimoine. Cette aide ne pourra pas dépasser 50% du montant total de l'opération (dépenses éligibles).

Les opérations financées devront être achevées dans un délai de 2 ans à compter de la décision du comité de sélection.

Conditions d'obtention

◊ L'édifice doit être situé en zone rurale, ou en zones urbaines de faible densité

◊ L'édifice ne doit être ni classé ni inscrit au titre des Monuments historiques, mais présenter un intérêt patrimonial,

◊ L'édifice doit répondre aux critères suivants:

- soit être ouvert au public au moins 50 jours par an, dont 25 fériés, au cours des mois d'avril à septembre inclus, ou 40 jours, de juillet à septembre, ou être affecté à un usage public à titre permanent,

- Soit être visible depuis la voie publique, c'est-à-dire toute voie terrestre, fluviale, ferrée libre d'accès (exemple: chemin de randonnée, de halage…). L'immeuble doit présenter ses principaux éléments à la visibilité de la voie publique, été comme hiver.

Documents à fournir

◊ Un courrier de demande de subvention à adresser à la Fondation du patrimoine ;

◊ La délibération du Conseil municipal ou de l'organe compétent approuvant la demande et les devis retenus;

◊ L'attestation du maire ou du représentant légal de la structure certifiant que l'opération a été inscrite au budget de la commune;

◊ Le plan de financement détaillé prévisionnel de l'opération (faisant mention des autres aides privées ou publiques sollicitées et indiquant la part restant à la charge du maître d'ouvrage);

◊ Le titre de propriété (pour personne morale de droit privé);

◊ Des photographies numériques et en couleur du bâtiment : parties à restaurer, vue d'ensemble du bâtiment et photographies prises de la voie publique;

◊ Les plans avant et après travaux si dossier suivi par un architecte;

◊ Le plan de situation cadastrale signalant, en couleur, le bâtiment concerné;

◊ Les devis détaillés des travaux précisant la nature exacte des matériaux et leur mise en œuvre;

◊ Le permis de construire ou déclaration de travaux;

◊ L'avis de l'Architecte des bâtiments de France, d'un architecte du CAUE ou d'une autre personne habilitée;

◊ L'attestation émanant des services compétents de l'Etat (DIRRECTE) relative à l'ouverture au public ou la description de l'usage public du bâtiment ou les documents graphiques attestant de la visibilité depuis la voie publique;

Date limite de dépôt du dossier de demande de subvention

◊ Le relevé d'identité bancaire ou postal.

2 commissions se réunissent en 2018:

- 1ère commission, date limite du dépôt des dossiers : 15 juin 2018

A qui s'adresser ?

- 2nde commission, date limite du dépôt des dossiers : 15 octobre 2018

Nous vous invitions à contacter la Délégation régionale Normandie de la Fondation du patrimoine:

normandie@fondation-patrimoine.org

Seine-	Calvados et	Orne et
14 Rue G. Charpak, BP 332	6 bis Rue Saint-Nicolas	90 Rue Saint-Blaise BP 08
76136 Mont-Saint-Aignan	14 000 Caen	61001 Alençon Cedex
02 32 19 52 51	02 31 91 15 77	02 33 29 95 36

le Villedieu le plus authentique » disait-il. Il avait été ordonné prêtre le 2/2/1903 et avait été envoyé comme vicaire à Sourdeval. Le 20/10/1906 il est envoyé à Notre-Dame de Saint-Lô pour y remplir les mêmes fonctions en pleine période des inventaires consécutifs à la loi de séparation de l'église et de l 'état. Le 29 septembre 1914 il voit venir la guerre qui le mutilera dans son corps mais qui le grandira par la souffrance, pour reprendre l'expression du bulletin paroissial de Cérences. Les mérites de ce prêtre-soldat aux glorieuses citations, et qui, cas extrêmement rare, en raison même d'une attitude exceptionnelle, se vit décoré de la Croix de guerre, de la médaille militaire, de la croix puis de la Rosette de la Légion d'honneur. Il survit à la guerre et à son retour, il est nommé curé de Cérences le 6 octobre 1918. Il reçoit la mosette de chapelain épiscopal le 30/6/1920 et est élevé à la dignité de chanoine honoraire le 4/6/1942. La paroisse de Villedieu ne fait pas état de cette mort. Il faut dire que son curé, Victor, Pierre Desfeux, curé-doyen, semblait avoir une santé déficiente et cela explique peut-être la raison d'une lacune complète du bulletin paroissial pour l'année 1951. D'ailleurs celui-ci demandera, en raison de son état, à être relevé de ses fonctions.

Cette tombe avait déjà été visée et nous étions intervenus auprès de la municipalité pour que la reprise soit levée. Cette tombe est relativement simple. Elle se compose d'un encadrement de quatre granits bouchardés et d'une haute croix sur stèle de granit bouchardé et poli (épitaphe), renversée : Chanoine Potrel, officier de la Légion d'honneur, 1878-1951, familles Potrel-Lemoine. Le règlement de l' AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) a intégré une liste de sépultures à préserver. Nous avions noté « à préserver par tous les moyens ». Elle est répertoriée sous le n° 485 au 20e rang du carré D comme étant inscrite dans l'AVAP (5/8/2013). J'avais déjà noté dans le journal du 22 octobre 2010 « un tombeau abandonné : Joseph, Jacques, Sylvestre Potrel. Ce théopolitain, fils de Pierre-Auguste et d'Aimée-Joséphine Loyer, 4e de 6 frères et sœurs, est né le 31 décembre 1878, dans la Basse Rue. Il obtient le baccalauréat en 1898 après avoir étudié au collège saint Joseph de Villedieu et au petit séminaire de Mortain. Il est ordonné prêtre, par Mgr Joseph Guérard, le 2 février 1903 et est envoyé comme vicaire à Sourdeval-la-Barre puis à Notre-Dame de Saint-Lô. Il est nommé curé de Gathemo en 1913 où « le bruit des marteaux des tailleurs de granit rappelle celui des chaudronniers » (je cite la semaine religieuse). La déclaration de guerre entraîne sa mobilisation au 46e régiment d'artillerie puis au 246e régiment d'artillerie, à compter du 1er avril 1917. Blessé alors qu'il était stationné à Fakwiller en Alsace, d'où il est évacué gravement atteint le 22 décembre 1917 vers 17h45. Cette blessure provoquée par des éclats d'obus nécessite une amputation de la jambe droite. Il reçoit la médaille militaire et la citation suivante « infirmier d'un courage égal à son dévouement et d'un entrain inaltérable, a été très grièvement blessé le 22 décembre 1917 à son poste de secours, amputé de la cuisse». Après un long séjour dans plusieurs hôpitaux, il est de retour à Gathemo où il reçoit sa nomination pour la cure de Cérences le 6 octobre 1918. Le curé, mutilé de guerre, va répondre aux nombreuses invitations que sa qualité de grand mutilé de guerre lui valut durant des années, pour les érections de monuments aux morts. Il quitte Cérences en octobre 1947 et se retire du ministère à Villedieu, chez sa sœur aînée, où il s'éteint le 29 avril 1951. Ses funérailles sont célébrées le 5 mai 1951 et sa sépulture a lieu dans le cimetière de Villedieu où le tombeau de granit s'élève dans le carré « D ». Diocèse de Coutances : M l'abbé Potrel, curé de Gathemo (erreur dans le texte publié), aumônier d'un régiment d'artillerie, gravement blessé, a été amputé d'une jambe. Il est décoré de la médaille militaire. Nous n'avons pas le texte de la citation. Déjà, il y a quelques mois, le vaillant aumônier, très aimé de son groupe, avait été cité à l'ordre. Nous avons la consolation de dire qu'il n'y a pas à craindre pour ses jours (Dieu et patrie, n° 122 du 10 février 1918). Nous allons faire le nécessaire pour remettre en état ce monument.

Inauguration du tombeau formant le carré militaire des poilus montbrayons morts à la guerre 1914-1918

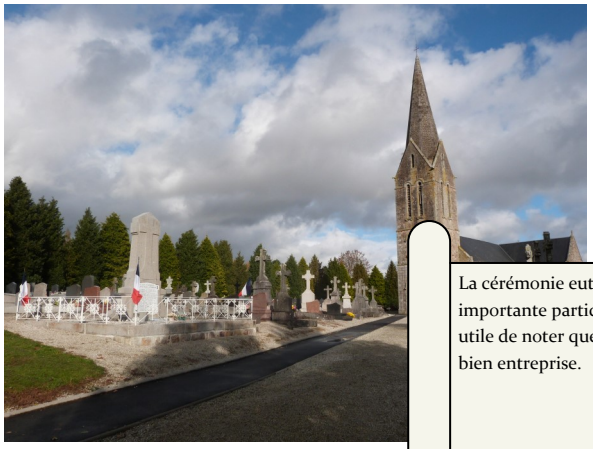

La cérémonie eut lieu l'après-midi du 11 novembre dernier avec une importante participation des habitants, jeunes et anciens. Il est utile de noter que la restauration du carré des neuf sépultures fut bien entreprise.

Eco-veille de la randonnée pédestre « sur les balcons de la Sienne » à Sourdeval-les-Bois

Date : 25 novembre 2018

Départ du bourg de Sourdeval-les-Bois à 9 heures.

Distance parcourue : 11,2 km

Temps estimé : 2 h 30

Altitude : entre + 104 m et + 216 m.

Météorologie : petite pluie.

Participants : 8.

Nous partons du parking de la salle des fêtes et prenons la route départementale en direction de Percy, vers l'église. Nous passons devant la Cour sur la gauche, l'église et son cimetière, sur la droite et empruntons le chemin goudronné sur la gauche en direction du moulin de Sourdeval. Cette petite route d'abord en faux plat amorce ensuite une descente vers le fond de vallée de la Sienne où nous apercevons, sur notre droite, le moulin dudit Sourdeval-les-Bois, ancien moulin banal. Notre route se transforme en large chemin de terre encaissé après le franchissement de la rivière au moyen d'une passerelle de béton. Ce chemin serpente le long de la Sienne et peu à peu s'en détache, la surplombe pour atteindre le village du Hamel Gesmier. Nous côtoyons auparavant des vestiges de carrières sur notre gauche dont les pierres de schiste apparaissent sous des formes variées plus ou moins érodées. Le chemin de terre, à la rencontre de la première maison se transforme en voie goudronnée que nous suivons jusqu'à l'intersection. Nous tournons à droite en direction du Hamel-aux-Louveaux en poursuivant sur cette petite route. Nous empruntons, après les importants hors-sols et la haute maison de pierre, un large chemin encaissé, arboré, sur notre gauche. Celui-ci grimpe dans un premier temps puis ensuite amorce sa descente vers le vallon de la Doquette. Le bocage se fait plus boisé à son approche. Ce chemin se transforme en un étroit sillon au milieu des arbres, à l'approche du cours d'eau de la Doquette que nous franchissons en utilisant la planche du Hamel-aux-Louveaux, un ponceau fait de béton armé, assez désarticulé. Nous prenons, aussitôt après le sentier sur notre gauche, au sortir de la passerelle. Cette sente longe la Doquette dans le sens descendant de la rivière. Nous passons tout près d'une mare, refuge d'animaux, serpentons au milieu d'une belle végétation, remarquons sur la rive opposée, des vestiges hydrauliques, évoluons sur une planche protégeant un passage particulièrement humide, et poursuivons au fil de la Doquette jusqu'à la prochaine passerelle permettant le franchissement d'un ru. Notre sente entre dans un sous-bois très pentu. La Doquette avec son mince filet d'eau en cette saison, ondule, serpente dans ce fond de vallon. Le sous-bois contient diverses essences indigènes parmi lesquelles nous repérons des chênes, hêtres, frênes, merisiers, cerisiers, aulnes en rive, if, houx commun, cornouillers, noisetiers, coudriers, jeunes châtaigniers, liane de lierre s'enroulant autour des arbres, chèvrefeuilles, fusains garnis de leurs fruits en forme de bonnets d'évêques, etc. Les affleurements de roche y sont fréquents. Nous atteignons, au sortir du sous-bois, quelques vestiges hydrauliques qui permettaient de récupérer l'eau pour l'envoyer vers un usage indéterminé à ce jour. Notre sente s'élargit et grimpe sur la droite pour atteindre à flanc de coteau un vieux chemin de terre taluté et planté. Celui-ci nous entraîne vers l'abbaye de Hambye. Nous passons au-dessus d'une ancienne carrière de schiste puis atteignons le premier puis le second portillon permettant de rejoindre le

Inauguration des travaux de restauration des deux monuments funéraires en fonte de Montaigu-les-Bois

Samedi 10 novembre 2018, cimetière de Montaigu-les-Bois

Personnes excusées : abbé Fabien Le Cam (curé de la paroisse) ; MM Nadège Besnier (maire de Hambye) ; Stéphane Villaespesa (trésorier de l'association, Villedieu) ; Jean-Claude Bisson (administrateur, Hambye) ; Marc Briens (maire de Fleury) ; Sylvie Klimczack-Pradot (adjointe-au-maire de Fleury) ; Edgar Leblanc (administrateur).

Personnes présentes : MM Martial et Annie Besnier, Saint-Aubin-des-Bois, restaurateurs des monuments funéraires ; Dominique Zalinski, vice-présidente de Villedieu-intercom ; Guy Nicolle, maire de Gavray ; Jacky Bidot, maire du Mesnil-Amand, président de CMB (Coutances Mer et Bocage) ; Isabelle Errot, maire de Lengronne ; Agnès Marie, adjointe-au-maire de Lengronne ; Bruno Launay, maire de Montaigu-les-Bois ; Jean-Claude Sonnet, adjoint au maire de Montaigu ; Sylvie Dumont, adjointe au maire de Montaigu-les-Bois ; Michel Marquer, conseiller municipal de Montaigu-les-Bois ; Gérard Mondin, correspondant de presse Ouest-France ; Colette Mondin, trésorière-adjointe de l'association, Champrépus ; Gérard Lemercier, correspondant de presse de La Manche-Libre ; Jean-François Louvet, délégué pour le centre Manche de la Fondation du patrimoine ; Jean-Claude Heurtaux, Conseiller départemental du canton de Quettreville-sur-Sienne, Gavray ; Martine Lemoine, Conseillère départementale pour le canton de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny ; Daniel Macé, vice-président de Villedieu-intercom, Villedieu-les-Poêles-Rouffigny ; Bernard Boscher, vice-président de CMB en charge de la vie associative locale ; Emilienne Jolivet, ancien maire de Montaigu-les-Bois et Mireille, sa belle-fille ; Michel Canu, maire de Sourdeval-les-Bois ; Jean-Yves Guillou, vice-président de l'association ; Jacky Brionne, président de l'association.

Paroles de bienvenue du maire, monsieur Bruno Launay. Bruno Launay, souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes. Il se dit très heureux d'avoir participé à cette restauration.

Allocution du président de l'association:

Mesdames, Messieurs, en vos grades, titres et mandats, soyez le bienvenu en cette matinée. Il est possible de refaire l'histoire d'une commune à partir de son cimetière, d'ailleurs celui-ci, à une échelle réduite, en reproduit toute la hiérarchie sociale. En effet le cimetière est un espace loti avec ses avenues, ses rues, et ses étroits cheminements. Notre intérêt pour ces sites avait été pris en compte dès la fondation de l'association en 2002. Notre commission cimetière ou patrimoine funéraire composée de Marie-Thérèse Cuëff, Edgar Leblanc, Colette Mondin, et moi-même s'est très vite engagée dans cette réflexion. Nous pouvons dire que nous lancé d'autres communes dans cet intérêt, à commencer par Avranches, Granville, La Hague, Vire-en-Normandie, et tant d'autres collectivités.

Notre choix s'est porté sur l'héritage en fonte et nous avons sélectionné les monuments les plus exceptionnels : Champrépus (deux grandes croix de fonte ajourées aux vertus théologales : Ernest, Marie Regnault et Désiré, Marie Regnault) ; Gavray (cimetière du Mesnil-Hue : un obélisque, une croix de fonte ajourée fabriquée aux fonderies Martin en Belgique et une grande clôture : Emilie, Fortunée Luce) ; Montbray (une clôture de fonte, une croix ajourée, une bâtière pour protéger le mobilier funéraire : Albert, Auguste Guillochet); Montaigu-les-Bois (deux monuments : une colonne de fonte cannelée : Florentin, Grégoire Lebouvier), une croix ajourée et une clôture : abbé) ; Percy-en-Normandie (cimetière de Percy) une clôture de fonte signée, une immense stèle néogothique : Céleste, Honorine de Campion ; Rouffigny (petite croix ajourée sur dé signé Alfred Corneau de Charleville : Désiré Lehideux et François Bosquet) ; Sourdeval-les-Bois où nous espérions sauver le monument fabriqué par la fonderie d'Alfred Corneau à Charleville : abbé Victor Gombert et sa mère ; Villedieu-les-Poêles (cimetière de Saint-Pierre-du-Tronchet : deux croix de fonte (dont une brisée en plusieurs morceaux), une clôture : Marie Debroise).

Nous avions décidé, sans penser aux conséquences, que nous pouvions grouper cela en un seul et même dossier d'où la signature d'une convention groupant l'ensemble des monuments. Les contacts avec les maires avaient été bons et nous pensions que cela allait couler de source. Nous adressions à chacun d'eux le 12 mai 2009 une lettre pour leur demander ce qu'avaient décidé leurs conseils municipaux. La convention prévoyait trois années d'exercice pendant lesquelles nous pouvions proposer des manifestations (notamment « marcher pour une vieille tombe), encourager les donateurs à participer à la souscription populaire et bien entendu les accords de participation des conseils municipaux. L'exercice démocratique n'est pas toujours spontané et très vite nous fûmes sur le parcours du combattant. Il devenait évident que notre opération allait s'étaler dans le temps et il en a fallu puisque la convention avait été signée le 25 février 2010 à Alençon et que nous l'avons conclue en 2017. La ville de Villedieu, d'accord pour la restauration a décidé de reprendre la main.

L'association a reçu un prix le 6 avril 2011 dans le cadre du 22e concours ouvert aux municipalités et associations au Palais du Luxembourg par la SPPEF des mains de madame Paule Albrecht. Colette Mondin, ici présente, se souvient très bien de cette journée passée au Sénat en compagnie des membres de la commission. A Montaigu-les-Bois 2016-2018 organisation des randonnées intercommunautaires (2017). Il y a eu des échecs notamment pour Rouffigny et Sourdeval-les-Bois où le Conseil municipal de cette commune, contrairement à son maire, s'est montré réfractaire à la restauration du monument funéraire en fonte dressé sur la tombe de l'abbé Gombert et de sa mère. Mais les choses peuvent évoluer positivement, Michel Canu se montre convaincu. Jean-François

Monument funéraire : clôture, portillon et croix ajourée en fonte

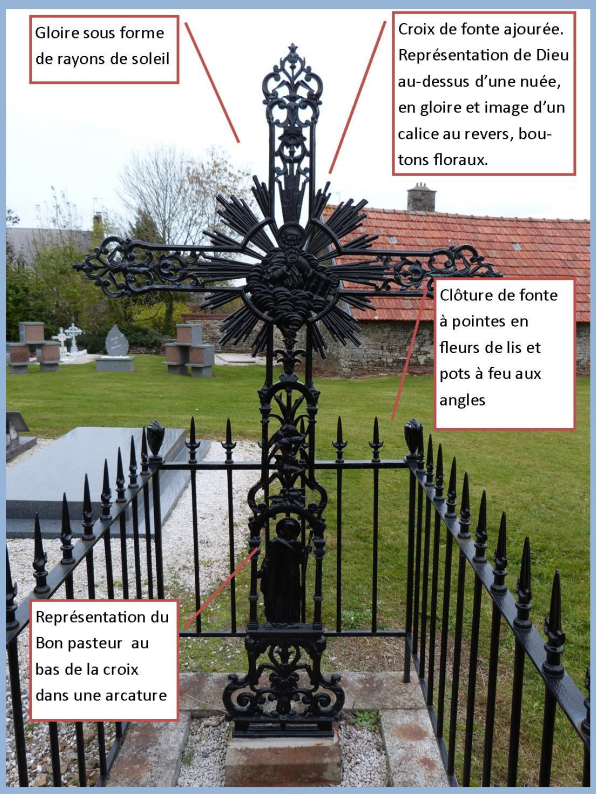

Ce monument funéraire se compose d'une grille de fonte illustrée de quatre urnes drapées et de torches à feu, enflammées et retournées. Cette grille qui sert de clôture est fixée sur des éléments de granit de taille dont l'un est illustré d'une croix gravée en creux. Le portillon est illustré du sablier ailé et de branches de pavots et d'une croix sommitale. Une croix de fonte ajourée se dresse sur la sépulture. Elle est illustrée du Bon Pasteur dans une arcature cintrée et de Dieu le Père au croisillon, à l'avers et au revers, d'un calice au-devant d'une nuée, faisceaux de trois épis de typhas, feuilles de lierre, boutons floraux aux extrémités de la croix, socle de granit ayant porté la croix. Le monument a été restauré à la fin de l'été 2017 par Martial Besnier de Saint-Aubin-des-Bois. Cette sépulture pourrait être celle de l'abbé Brégis (Auguste, Henri) desservant, natif de Saint-Pierre-Langers, décédé le 30 novembre 1895. L'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne et la municipalité de Montaigu-les-Bois conjuguèrent leurs efforts pour une réhabilitation en partenariat avec la Fondation du patrimoine, délégation de Basse-Normandie et la contribution de donateurs dans le cadre d'une souscription populaire. Un prix a été remis pour la sauvegarde du patrimoine funéraire a été remis par la SPPEF (Sites et monuments). Coût de l'opération: 2200 € .

Etat avant restauration

Colonne de fonte cannelée

Ce monument funéraire constitué d'une colonne de fonte industrielle cannelée d'esprit antique, surmontée d'une urne funéraire drapée du linceul est remarquable. Des guirlandes de fruits et de feuilles tombent du chapiteau. La colonne est cannelée et baguée en son centre. L'urne avait été retrouvée dans le dépôt des déchets. Le monument a été restauré à la fin de l'été 2017 par Martial Besnier de Saint-Aubin-des-Bois.

Cette colonne funéraire en fonte se situait sur la sépulture de Florentin Grégoire Lebouvier (+ 6/7/1922) époux de Lucie Angélique Tostain. Elle a été préservée en accord avec la famille.

L'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne et la municipalité de Montaigu-les-Bois conjuguèrent leurs efforts pour une réhabilitation en partenariat avec la Fondation du patrimoine, délégation de Basse-Normandie et la contribution de donateurs dans le cadre d'une souscription populaire. Un prix a été remis pour la sauvegarde du patrimoine funéraire a été remis par la SPPEF (Sites et monuments). Coût de l'opération: 1272 € .

Etat avant restauration

fond de vallon au lieu-dit du vivier de l'abbaye. Nous remarquons au passage les ruines de l'abbatiale, d'abord

discrètes puis dans toute l'expression du chevet de l'église et des lianes de houblon. Nous franchissons à nouveau la Doquette sur une passerelle de bois, longeons la clôture de l'abbaye, remarquons les hauts marronniers au sortir du chemin lorsqu'il croise la route que nous empruntons en tournant à droite. L'abbaye, sur notre main droite se laisse découvrir. Nous franchissons le pont de pierre à la confluence entre la Sienne et la Doquette, passons à côté de l'une des quatre portes de l'abbaye et tournons à gauche, pour longer les rives de la Sienne. Nous remarquons les vestiges de la perrée des moulins de l'abbaye. Nous franchissons la Sienne au moyen de la grande passerelle de bois, grimpons sur quelques dizaines de mètres un sous-bois et atteignons la route départementale Villedieu-Hambye. Nous la suivons sur quelques dizaines de mètres, avec prudence, puis nous empruntons la petite route qui mène vers Gavray et le lieu-dit de la Haye-Comtesse au lieu-dit du Hamel aux maigres. Nous grimpons cette étroite route passons au Hamel Chevalier avec sa maison basse consommation contemporaine et le puits traditionnel à la taille surprenante. Nous atteignons le village de La Haye-Comtesse, avec son presbytère (1840) et son puits à l'entrée, l'église néo-gothique, l'if multiséculaire, le cimetière et sa croix qui sert aussi de monument aux morts, l'ensemble étant situé sur notre main droite. Nous dépassons ce village et poursuivons notre ascension jusqu'à ce que nous rencontrions, sur notre gauche, un chemin menant aux vieux presbytère. Nous l'empruntons. Ce chemin descend vers le fond de vallon, nous laissons l'accès au vieux presbytère dont nous ne verrons que le dos, pour entrer dans un chemin encaissé taluté et planté. Celui-ci oblique au bout d'un certain temps à gauche. Le chemin descend et arrivés à un croisement, nous tournons à droite. Ca remonte peu à peu. Nous longeons des parcelles plantées et entrons dans un sous-bois. Nous tournons à gauche à son extrémité et continuons de grimper. La zone se découvre et nous tournons à droite à un autre croisement. L'assiette du chemin se fait plus solide. Il débouche sur une petite route que nous empruntons à droite pour, après quelques dizaines de mètres, emprunter un autre chemin à gauche. Nous remarquons auparavant un panneau accroché à un arbre « militons et agissons » alertant sur les comportements de certains individus quant aux déchets qui ont été retrouvés. Celui-ci entre dans un autre sous-bois très pentu. Nous entendons le bruit caractéristique de l'éolienne à chaque passage de pale. Nous atteignons la Chevallerie où notre chemin vient buter sur une route départementale. Nous l'empruntons sur notre gauche, puis quelques cent mètres plus bas, nous entrons dans un chemin goudronné à droite. Celui-ci longe un sous-bois. Son assiette se transforme en chemin de terre creux, planté et taluté. Celui-ci débouche au village des Monts. L'assiette en devient bitumée. Nous tournons à gauche à l'intersection suivante et descendons tranquillement en laissant, sur notre main droite « le paradis terrestre ». Nous bifurquons ensuite à gauche en laissant le chemin qui conduit à la Montaiserie. Nous suivons cette route qui va peu à peu descendre vers la vallée de la Sienne en passant par le Hamel-Dormion. Nous entrons en contact avec la route de Villedieu après le Hamel-Soismier et nous tournons à gauche en direction de Sourdeval-les-Bois que nous atteignons avec prudence tant que nous sommes sur cette voie. Nous tournons à droite au carrefour, passons à

côté d'une croix de chemin et de l'ancienne école des filles, et regagnons nos véhicules.

Prochain rendez-vous le 23 décembre 2018 sur la place du bourg de Saint-Maur-des-Bois où nous marcherons sur la boucle des « trois clochers ».

N° SIRET : 801 053 380 00011

Code APE : 9499 Z

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

patrimoinevaldesienne.fr

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Louvet dit que la Fondation pourrait faire un effort supplémentaire. Il faudra retrouver un autre artisan respectueux de la fonte ancienne, car Martial Besnier a pris définitivement sa retraite.

Le président montre une plaque d'identification ovoïde en laiton sur laquelle est gravée l'épitaphe de l'abbé Auguste, Henri Brégis, desservant, natif de Saint-Pierre-Langers, décédé curé de Montaigu-les-Bois, le 30 novembre 1895.

Voici le contenu du texte gravé « ici repose dans la paix du seigneur, le corps de monsieur l'abbé Auguste Brégis, décédé à 42 ans, curé de cette paroisse. Regrets éternels. Souvenir de sa famille. De profundis ». Elle est signée de P.H. à Villedieu (tiroir du bas du chasublier). Une concession perpétuelle honorifique a été attribuée par le Conseil municipal de Montaigu-les-Bois. Les actes d'inhumation précisent que les curés ont été inhumés près de la croix à l'exception de l'abbé Brégis où rien n'a été précisé. Mais il ne reste plus guère de trace des curés qui s'y sont faits enterrés. De nouveaux caveaux ont été ouverts et les tombes des curés ont disparu sans que l'on sache ce qu'ils sont devenus. L'entreprise de Pompes funèbres pourrait avoir une grande responsabilité si elle aurait agi de la sorte sans respecter les règles et procédé à des remplacements de corps en glissant les anciens restes sous les nouveaux caveaux. La pratique est totalement interdite.

Deux cartels sont présentés par le président. Ils sont destinés à être placés à proximité des restaurations pour expliquer aux visiteurs ce qu'ils évoquent. Deux autres, sous réserve des choix futurs, sont aussi présentés pour être destinés à attirer l'attention des visiteurs à l'entrée du cimetière. Il faut amener les visiteurs à découvrir tout ce qui contribue à l'histoire du cimetière, à l'art et l'architecture. C'est ainsi « contribuer au mieux-être commun ». Jacky Brionne rappelle que les engagements fixés par la convention n'ont pas été tenus, notamment dans le cadre du « un pour un » où un euro versé était compensé par un euro supplémentaire.

Jean-François Louvet, délégué de la Fondation du patrimoine au centre Manche, invité à prendre la parole, rappelle, d'un clin d'œil, tout l'intérêt, de préserver et restaurer le patrimoine funéraire, en regardant attentivement le monument funéraire disposé à l'entrée du cimetière, dit en substance, qu'effectivement la Fondation du patrimoine a rencontré dans le passé des difficultés mais qu'elle est en passe de se retrouver dans une situation nettement plus confortable.

Les personnes présentes sont invitées à partager le verre de l'amitié, offert par la commune, dans la salle près de la mairie. Des bannières évocatrices des actions de l'association y sont disposées. C'est une nouvelle occasion de sensibiliser.

Pour rappel : coût global de l'opération : 12477, 21€

Prix de la SPPEF : 4000€

Gains avec les randonnées « marcher pour une vieille tombe » : 660, 50€

Somme globales déposées à la caisse de la Fondation du patrimoine : 8477,21€

Subventions versées par les communes : 7672,72€

Communes ayant donné un coup de main apprécié aux randonnées intercommunautaires, dont les bénéfices étaient destinés au financement des travaux : Sourdeval-les-Bois, Montaigu-les-Bois.

Un grand merci aux collectivités qui ont pris conscience de la nécessité de sauvegarder, préserver le patrimoine funéraire.